

ARRETE PORTANT MISE A JOUR DE LA LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE D'EDUCATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

- Le Président du **Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde**,
- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 2011-605 du 30 mai 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ;
- Vu le décret n° 2011-789 du 28 juin 2011 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ;
- Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- Vu l'arrêté n° AR-0350-2023 du 10 octobre 2023 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'éducateur des activités physiques et sportives ;
- Vu les demandes de réinscription parvenues au Centre de Gestion de la Gironde ;
- Vu les radiations de la liste d'aptitude d'accès au grade d'éducateur des activités physiques et sportives ;

ARRETE

ARTICLE 1 - La liste d'aptitude d'accès au grade d'éducateur des activités physiques et sportives est mise à jour au **1^{er} novembre 2023** par ordre alphabétique, selon l'annexe jointe au présent arrêté.

Elle comprend les lauréats remplissant encore les conditions pour y être inscrits et comporte **25** noms.

ARTICLE 2 - Les collectivités souhaitant recruter un lauréat devront, préalablement à son embauche, demander une attestation d'inscription sur cette liste d'aptitude. Seule cette attestation assurera au recruteur que le lauréat est toujours valablement inscrit sur la liste d'aptitude au moment de sa nomination.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat.

Le Président du Centre de Gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait à **BORDEAUX**,
Le

P/ Le Président,

Christophe DUPRAT
4^{ème} Vice-Président
Maire de Saint-Aubin-de-Médoc

RECEPTIONNE PAR LE REPRESENTANT DE L'ETAT LE :

PUBLIE LE :

Accusé de réception en préfecture
033-283300036-20231025-AR-0373-2023-AR
Date de réception préfecture : 31/10/2023

LISTE D'APTITUDE

D'ACCES AU GRADE D'EDUCATEUR DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Liste d'aptitude mise à jour au 1^{er} novembre 2023

NOM DU CANDIDAT	PRENOM DU CANDIDAT
BOURQUIN	Marine
BRESSAN	Jonathan
BURGUIERE	Bastien
CAUJOLLE	Sébastien
DAYMARD	Marine
DELIANCOURT	Julien
DRAPPIER	Guillaume
DUFROUX	Guillaume
DULUC	Sylvain
FAUCHADOUR	Emilie
FERET	Thibaut
FOURCADE	Pierre
GAGET	Alexis
GALINIER	Julien
JEANPIERRE	Alexia
LAMERAT	Rozenn
LEMOINE	Jennifer Jessica
MARCO	Olivier
PAPINEAU DELAGE	Axelle
PEREIRA	Anthony
PONS	Alexis

Accusé de réception en préfecture
033-283300036-20231025-AR-0373-2023-AR
Date de réception préfecture : 31/10/2023

LISTE D'APTITUDE

D'ACCES AU GRADE D'EDUCATEUR DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Liste d'aptitude mise à jour au 1^{er} novembre 2023

NOM DU CANDIDAT	PRENOM DU CANDIDAT
POUEY	Raphaël
RICHARD	Nathan
SEBIE	Sylvain
VIE	Armand

Liste arrêtée à 25 inscrits